

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MARS 2017 A 20 H 00**

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.

Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, THIBAUT Nathalie, CLOUTIER Jacky, BOUCHARD Yvette, BERRUE Didier, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, TELLIER Didier, THAUVIN Christine, BERTRAND Sylviane, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 4132-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés : LEBRUN Francis (pouvoir à BERRUE Didier), BOISQUILLON Alain (pouvoir à CLOUTIER Jacky), HIRLAY Jacques (pouvoir à THIBAUT Nathalie), BASTY Raymonde (pouvoir à BOUCHARD Yvette)

Madame Séverine DARGENT est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (par 13 voix POUR et 2 voix CONTRE), le compte rendu de la précédente séance.

**APPROBATION DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016
DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT AVEC AFFECTATION DES RESULTATS**

Après l'élection de M. BRETON comme Président de séance et le retrait de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE) le compte administratif 2016 du Service de l'Assainissement ainsi que le compte de gestion 2016 du Comptable Public qui s'établissent comme suit :

<i>· Les recettes de fonctionnement s'élèvent à</i>	<i>77 463,78 €</i>
<i>· Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à</i>	<i>124 004,45 €</i>
<i>Soit un résultat de fonctionnement de</i>	<i>- 46 540,67 €</i>
<i>· Les recettes d'investissement s'élèvent à</i>	<i>58 902,67 €</i>
<i>· Les dépenses d'investissement s'élèvent à</i>	<i>80 244,56 €</i>
<i>Soit un résultat d'investissement de</i>	<i>- 21 341,89 €</i>
<i>L'excédent de fonctionnement de clôture est de</i>	<i>15 557,05 €</i>
<i>L'excédent d'investissement de clôture est de</i>	<i>188 820,04 €</i>

**APPROBATION DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016
DE LA COMMUNE AVEC AFFECTATION DES RESULTATS**

Après l'élection de M. BRETON comme Président de séance et le retrait de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE) le compte administratif 2016 de la Commune ainsi que le compte de gestion 2016 du Comptable Public qui s'établissent comme suit :

<i>· Les recettes de fonctionnement s'élèvent à</i>	<i>776 175,89 €</i>
<i>· Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à</i>	<i>674 946,17 €</i>
<i>Soit un résultat de fonctionnement de</i>	<i>101 229,72 €</i>
<i>· Les recettes d'investissement s'élèvent à</i>	<i>140 733,71 €</i>
<i>· Les dépenses d'investissement s'élèvent à</i>	<i>182 671,73 €</i>
<i>Soit un résultat de d'investissement de</i>	<i>- 41 938,02 €</i>
<i>L'excédent de fonctionnement de clôture est de</i>	<i>272 844,47 €</i>
<i>L'excédent d'investissement de clôture est de</i>	<i>65 220,48 €</i>

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS), de prélever la somme de 120 000,00 € sur l'excédent de fonctionnement pour l'affecter en investissement au Budget Primitif 2017.

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE
"PLAN LOCAL D'URBANISME" DE LA COMMUNE VERS LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU VAL DE SULLY**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de se prononcer défavorablement sur le transfert automatique au 27 mars prochain de la compétence "Plan Local d'Urbanisme" de la Commune vers la Communauté de Communes du Val de Sully en vue de l'élaboration du "Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

**DESIGNATION DES MEMBRES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DU
SYNDICAT POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DES COMMUNES
ET COMMUNAUTES DU LOIRET**

Le Conseil Municipal désigne Mme THIBAUT et M. BERRUE délégués de la Commune au Syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.

*ETABLISSEMENT DES BUREAUX DE VOTE POUR LES ELECTIONS
PRESIDENTIELLES DES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017*

Le Conseil Municipal établit les bureaux de vote pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- *La RD 948 sera rénovée entre le rond-point de SUPER U et celui du Pont début juillet pour une durée de 2 semaines environ.
Afin de limiter les bouchons, le travail de nuit sera favorisé.*
- *Les colis pour les personnes hospitalisées de plus de 70 ans seront distribués semaine 14.*
- *Une association récupère les vieux vélos et les casques qui seront déposés à la Mairie pour les réparer et les revendre à petits prix. Les bénéfices seront investis pour les écoles.*
- *La remise des récompenses pour les maisons fleuries aura lieu le samedi 8 avril.*
- *Un état des lieux des rues est en cours. Certaines voies ne seront toutefois pas refaites car des travaux EDF sont prévus.*
- *M. FOULON s'indigne à nouveau contre les dépôts sauvages.*

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 52.

*Le Maire,
Patrick FOULON*